(Nº 195.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 MAI 1876.

Suppression du timbre des affiches destinées à être placardées sur la voie publique.

(Pétition d'imprimeurs-papetiers, analysée le 46 novembre 4875.)

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'INDUSTRIE (1). PAR M. CRUYT.

Messieurs,

L'objet de la pétition actuelle a déjà été soumis aux délibérations de la commission de l'industrie ensuite de pétitions analogues adressées à la Chambre par des imprimeurs et papeliers de Huy et de Ciney, puis de Binche et autres villes.

La commission, après un nouvel examen de la question, déclare maintenir les conclusions consignées dans le rapport fait en son nom et présenté à la Chambre dans la séance du 16 mai 1874 (Document n° 177), conclusions que la Chambre a admises en passant à l'ordre du jour, le 20 novembre suivant.

Le Rapporteur,
ALEX. CRUYT.

Le Président, DE LEHAYE.

⁽¹⁾ La commission est composée de MM. de Lehaye, président, Simonis, Descamps, Janssens, Meeus, Cruyt, Drion, et Van Iseghem.